



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 33 (service gratuit + prix d'appel)

FLX01500356400618-07TPE01 ■

MONSIEUR GREGORY CAYE

7 RUE JOSEPH BOYE

33340 COUQUEQUES

Facture du 15/01/2026

n° 10243754063



Electricité

Montant Hors TVA	38,04 €
Montant TVA (payée sur les débits)	7,61 €
Facture TTC	45,65 €

Montant total à payer (TTC) 45,65 €

à régler avant le 30/01/2026

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 15/02/2026 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 05/02/2026

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 5068361782
Compte commercial : 2020007739787

Informations d'adressage de facture

SIREN : 834618621

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Flexible

Nom du client

MONSIEUR GREGORY CAYE

Lieu de consommation

Référence acheminement : 16162228552895
29 rue CHARLES PLUMEAU
PR CHAI AU BOURG
33340 COUQUEQUES

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007
RUM : TIP519250683617825066623321211501

MONSIEUR GREGORY
CAYE
7 RUE JOSEPH BOYE
33340 COUQUEQUES

TIPSEPA
EST

Montant en euros
45,65



payer en ligne

IBAN : JOIGNEZ UN RIB MERCI

Identification
règlement

925068361782506662332121

DATE SIGNATURE

EDF
ENTREPRISES
87018 LIMOGES Cedex 01

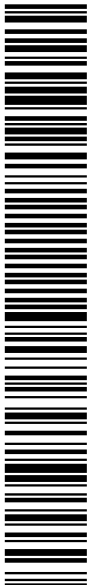
Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

102437540637

001583150126 47925068361782506662332121918151

4565



TRE065068361782000000000045654N

MONSIEUR GREGORY CAYE

2 / 4

Détail de votre facture du 15/01/2026 n° 10243754063

Document à conserver 10 ans

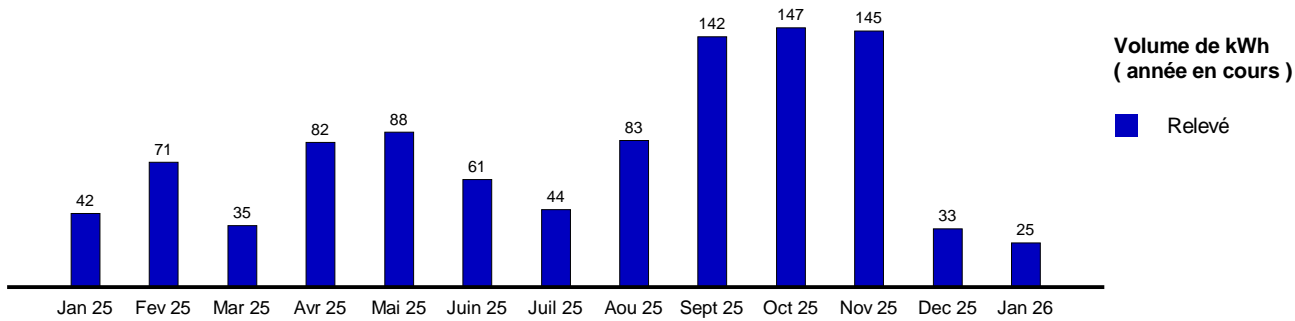
Données contrat

Contrat Flexible
Réf. de votre contrat 2010008580311
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 12/03/2024
Venant à échéance le 12/03/2026

Données Point de Livraison

29 rue CHARLES PLUMEAU PR CHAI AU BOURG 33340
COUQUEQUES
Réf Acheminement Electricité : 16162228552895

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				32,50 € HT		
Abonnement électricité (HT)		Période	Prix unitaire HT	12,19 €	Taux de TVA	
Abonnement	du 01/03/2025 au 11/03/2025		29,68 €/mois	10,53 €	20,00 %	
Abonnement	du 12/03/2025 au 31/07/2025		29,38 €/mois	136,47 €	20,00 %	
Abonnement	du 01/08/2025 au 14/11/2025		29,13 €/mois	100,98 €	20,00 %	
Annulation de l'abonnement	du 01/03/2025 au 31/10/2025			-235,79 €	20,00 %	
Consommation (HT)		Période	Conso 145 kWh	Prix unitaire HT	20,31 €	Taux de TVA
Régularisation Electricité Période unique	du 05/03/2025 au 04/04/2025		-82 kWh	13,446 c€/kWh	-11,03 €	20,00 %
Régularisation Electricité Période unique	du 05/04/2025 au 04/05/2025		-88 kWh	13,446 c€/kWh	-11,83 €	20,00 %
Régularisation Electricité Période unique	du 05/05/2025 au 04/06/2025		-61 kWh	13,446 c€/kWh	-8,20 €	20,00 %
Régularisation Electricité Période unique	du 05/06/2025 au 04/07/2025		-44 kWh	13,446 c€/kWh	-5,92 €	20,00 %
Régularisation Electricité Période unique	du 05/07/2025 au 31/07/2025		-72 kWh	13,446 c€/kWh	-9,68 €	20,00 %
Refacturation Electricité Période unique	du 05/03/2025 au 11/03/2025		19 kWh	13,446 c€/kWh	2,55 €	20,00 %
Refacturation Electricité Période unique	du 12/03/2025 au 31/07/2025		328 kWh	13,636 c€/kWh	44,73 €	20,00 %
Electricité Période unique	du 05/10/2025 au 13/11/2025		145 kWh	13,579 c€/kWh	19,69 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 5,44 €, et la part variable est de 3,51 €

Services		0,00 € HT	
			Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	
Opti Zen		INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				5,54 € Hors TVA	
		Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Accise sur l'Électricité	Période du 05/10/2025 au 13/11/2025	145 kWh	2,99800 c€/kWh	4,35 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 05/10/2025 au 05/11/2025	5,44	21,93 %	1,19 €	20,00 %

MONSIEUR GREGORY CAYE

3 / 4

Détail de votre facture du 15/01/2026 n° 10243754063

Données contrat

Contrat Flexible
Réf. de votre contrat 2010008580311
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 12/03/2024
Venant à échéance le 12/03/2026

Données Point de Livraison

29 rue CHARLES PLUMEAU PR CHAI AU BOURG 33340
COUQUEQUES
Réf Acheminement Electricité : 16162228552895

Total Hors TVA pour ce site		38,04 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	7,61 €
TVA à 20,00%	38,04 €	7,61 €
Total TTC pour ce site		45,65 € TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 571 **Type de compteur** : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 23H54-7H54
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 18.0

Index Fourniture (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	5220 le 05/10/2025	5351 le 05/11/2025

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les prix de votre Contrat d'électricité évoluent à compter du 1er Aout, suite à l'évolution des Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) par décision des Pouvoirs Publics.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 30 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 87,9% nucléaire, 7,2% énergies renouvelables (2% éolien, 3,1% solaire, 1,1% biomasse, 1% hydraulique), 4,3% gaz, 0,2% charbon, 0,4% pétrole

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

97,4 % hydraulique : 95,9% France, 1,5% hors France (Allemagne, Croatie, Italie, Norvège)

2,2% éolien : 1,7% France, 0,5% hors France (Belgique, Italie)

0,3% solaire : France

0,1% Biomasse : France

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) :

80,4% hydraulique, 15,5% éolien, 4,1% solaire

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2024 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

